

# Analyse socio-anthropologie de l'usage de la photographie dans la presse écrite quotidienne burkinabè en période de crise sécuritaire

**Marcel BAGARE**

*Docteur, Maitre-Assistant, Enseignant-Chercheur en Sciences de l'Information et la Communication (SIC) à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) au Burkina Faso*  
marcel.bagare@yahoo.fr

00 226 76 36 52 66/ 63 64 64 78/ 76 51 17 17

## Résumé

*A propos de relations que les médias et les journalistes entretiennent avec les événements qu'ils couvrent, Bourdieu rappelait à cet effet que : « les journalistes ont des lunettes particulières à partir desquelles ils voient certaines choses et pas d'autres et ils voient d'une certaine manière les choses qu'ils voient. Ils opèrent une construction de ce qui est sélectionné. Le principe de la sélection est la recherche du sensationnel. (...) elle met en scène, en image un événement et en exagère l'importance, la gravité et le caractère dramatique tragique ». C'est là, toute l'importance accordée à la photographie de presse dans le relai de l'information portant les actes terroristes que nous cherchons à démontrer dans cette réflexion. Quels sont les logiques qui animent les auteurs des photographies de presse quand nous savons que partant d'un quotidien de service public sous la tutelle de l'Etat (Sidwaya) et d'un média privé (L'Observateur Paalga), le prisme de l'actualité sur un sujet aussi complexe qu'est la situation sécuritaire due au terrorisme peut conduire à des pratiques journalistiques plus ou moins nouvelles. L'analyse socio-anthropologique des usages de la photographie de presse des quotidiens burkinabè dans cette réflexion laisse entrevoir une diversité de profils des auteurs allant du professionnalisme à l'amateurisme tous travaillant dans un contexte généralement orienté vers des intérêts tant politiques qu'économiques. Si les contraintes juridiques et politiques ne sont pour faciliter le travail des journalistes et des photographes dans ce climat sécuritaire très affecté, les ingéniosités technologiques en matière de photographie ont été relevées par les quotidiens Sidwaya et L'Observateur Paalga pour surmonter ou contourner ses obstacles.*

*Mots clés : photographie, Terrorisme, médias, information, presse quotidienne*

---

## Abstract

*Regarding the relationship that the media and journalists have with the events they cover, Bourdieu reminded us that: "journalists have special glasses from which they*

*see certain things and not others and they see certain way the things they see. They operate a construction of what is selected. The principle of selection is the search for the sensational. (...) it stages an event in image and exaggerates its importance, gravity and tragic dramatic character". This is the importance given to press photography in the relay of information on the terrorist acts that we seek to demonstrate in this reflection. What are the logics that animate their authors of press photographs when we know that starting from a public service daily under the supervision of the State (Sidwaya) and a private media (L'Observateur Paalga), the prism of the news on a subject as complex as the security situation due to terrorism can lead to more or less new journalistic practices. The socio-anthropological analysis of the uses of press photography in Burkinabe dailies in this reflection reveals a diversity of profiles of authors ranging from professionalism to amateurs, all working in a context generally oriented towards both political and economic interests. If the legal and political constraints are not to facilitate the work of journalists and photographers in this very affected security climate, technological ingenuities in photography have been noted by the daily newspapers Sidwaya and L'Observateur Paalga to overcome or circumvent its obstacles.*

*Keywords: photography, terrorism, media, information, daily press*

---

## Introduction

L'actualité faisant état des attaques terroristes et des violences intra-communautaires dans le nord du Burkina Faso depuis 2015 témoignent de la dégradation du contexte sécuritaire dans le Sahel (Eizanga 2019). Les attaques djihadistes ont connu une forte recrudescence entre 2018 à 2022 et se sont rapidement propagées dans toutes les régions du pays sans exception. Le nombre de personnes tuées au Burkina Faso est passé d'environ 80 en 2016 à plus de 1.800 en 2019 (ONU 2020), et à plus de 2500 victimes civiles et militaires de 2021 à courant 2022 (Global-Terrorism-Index 2022). Cette situation (*guerre globale contre le terrorisme*) aura de graves conséquences sur tous les maillons fonctionnels et organisationnels du pays notamment les modes de gouvernance. On assiste au passage de régime politique démocratique à deux régimes militaires successifs en l'espace de seulement un an (OCHA 2022). Les questions sécuritaires quotidiennement affectées par les attaques des groupes armés et la vie politique en pleine ébullition sont autant de raisons qui motivent l'attrait des médias locaux et internationaux sur le développement de l'actualité burkinabè. Si les populations sont informées de l'évolution de la situation (*politique, sécuritaire, etc.*), cela est dû au travail des

médias et des journalistes. Dans ce contexte de crise, les médias et leurs journalistes selon leurs lignes éditoriales n'ont pas la même orientation des axes communicationnels dans le traitement et la diffusion de l'information. Certains médias abordent la dimension militaire de la lutte contre l'extrémisme violent, tandis que d'autres traitent de la prévention, la sensibilisation et la circulation de l'information. Les médias apparaissent comme des outils de régulation de l'information et sont considérés comme des mécanismes pour contrôler et freiner l'expansion des Groupes Armées Non-Étatiques (Sy, et al. 2022). En effet, la stratégie de gestion des crises par les gouvernants politiques axée sur la défense et la sécurité nationale confirme ce rôle important que l'Etat accorde à l'information adressée aux citoyens. La gestion de l'information est une partie intégrante de toute stratégie de sécurité nationale. Ainsi : « La gestion d'une crise majeure impose en tout premier lieu, de préserver le capital de confiance de la population envers les pouvoirs publics. Le silence de la puissance publique, la rétention d'information, l'image donnée de l'improvisation et de la dispersion en matière de communication, la fourniture d'argumentaires exclusivement défensifs alimentent toujours une anxiété, inévitablement répercutée et amplifiée par les médias » (Odille 2008, 188).

Toutes ces stratégies conduisent les autorités à adopter des dispositifs juridiques qui, sous certains aspects, se sont révélés comme restrictifs des libertés publiques, notamment celle de la presse ou encore la liberté d'expression en général. On assiste ainsi à une complexification et un durcissement de la loi sur la sécurité en général et sur le fonctionnement des médias notamment les pratiques journalistiques en particulier. La doctrine sécuritaire en cours au Burkina Faso veut que la lutte contre l'insécurité passe aussi par la lutte contre la désinformation et la manipulation médiatique (Djingarey 2021). Sur le plan juridique, la lutte contre le terrorisme a donné lieu à l'adoption de plusieurs nouveaux textes de lois susceptibles de restreindre la liberté de la presse et de la communication audiovisuelle. Il s'agit de la loi n°025-2018/an du 31 mai 2018 portant code pénal modifié, qui est en vigueur. Selon l'Article 312-16 : « Est puni d'une peine d'emprisonnement de un an à cinq ans et d'une amende de un million (1 000 000) de francs CFA

à dix millions (10 000 000) de francs CFA, quiconque publie ou relaie sans autorisation, par quelque moyen de communication que ce soit et quel qu'en soit le support, des images ou sons d'une scène d'infraction de nature terroriste » (AN 2018).

Ce dispositif juridique contraint tout organe médiatique à une autorisation préalable pour la diffusion d'informations liées aux « *images et sons de scènes d'infractions de nature terroriste* ». Dans ce contexte de restrictions dû à certaines dispositions juridiques, le rôle des médias qui consiste à accomplir leur mission de service public et garantir la liberté de la presse et des communications audio-visuelles devient difficile. Que serait une presse écrite sans usage de la photographie ? Le choix de la photographie (image) est tributaire de son lien à l'événement comme par exemple le cas de la « *Une* » qui est le lieu d'énonciation de l'actualité. L'image s'y trouvant est sa représentation. L'usage de la photographie de presse revêt un caractère pluriel notamment sa dynamique sémiotique, sa prétention graphique, ses innovations techniques, mais aussi la recherche de critères de légitimation des valeurs du groupe véhiculées au moment du choix, car toutes personnes et tous phénomènes sociaux n'étant pas « dignes de recevoir la consécration photographique » (Castel 1965, 294). Pour la presse écrite, la photographie, quel que soit son usage figuratif ou symbolique, traduit dans sa pratique à une fonction immédiatement assignable permettant de comprendre dans l'instant ce qu'elle représente : son ancrage au réel, à un fait (Bourdieu 1965). Dans les normes, la photographie doit obéir à un processus sélectif au quotidien, concomitant au choix des sujets d'actualité. En d'autres termes, étudier la photographie de presse en situation de crise terroriste, c'est d'abord s'intéresser d'abord aux normes et aux contraintes présidant à son choix. C'est comprendre ensuite les conditions sociales d'émergence de cette nouvelle place acquise par elle. L'objectif de cette recherche vise à questionner le mécanisme fonctionnel de la presse quotidienne burkinabè dans l'usage des images (*photographies*) des actes terroristes par les organes de presse. Comment la presse quotidienne burkinabè, face aux différentes contraintes (*juridiques et conjoncturelles*) fait usage des photographies de presses illustratives dans les colonnes ? De cette préoccupation, nous formulons l'hypothèse selon laquelle l'usage des

photographies dans les colonnes des quotidiens burkinabè en période de crise sécuritaire est l'objet de complexification des procédures dans le traitement et la diffusion de l'information.

## 1. Orientation méthodologique et théorique de l'étude

Notre orientation méthodologique servira à circonscrire la recherche dans un premier temps. L'univers de la presse écrite burkinabè révèle selon les statistiques du Conseil Supérieure de la communication (CSC) 56 organes de publication toutes tendances confondues (*quotidien, hebdomadaire, etc.*). L'étude sur les audiences des organes de presse au Burkina Faso permet de mesurer en termes d'importance les représentatifs dans le paysage médiatique. Il ressort de cette étude menée par l'Institut National des Statistiques et de la Démographie (INSD) que *l'Observateur Paalga* vient en première position avec un score de 10,70%, vient ensuite le quotidien *Le Pays* avec 10,29%. *Sidwaya* arrive troisième avec un score de 7,49% ; *le Quotidien* vient en quatrième position avec 5,06% et *L'Express du Faso* arrive à la cinquième place avec un score de 4,09% (Tiendrebeogo 2021). Deux quotidiens sont retenus dans le cadre de réflexion. Il s'agit du troisième selon le classement ci-dessus qui est le journal de service public "*Sidwaya*" et le premier qui relève de la presse privée : "*L'Observateur Paalga*". La période durant laquelle nous avons effectué nos travaux est celle qui intègre la période du 1<sup>er</sup> juillet au 30 Septembre 2022. Au cours de cette période, on relève des événements politiques importants notamment la prise de pouvoir du régime militaire (MPSR-1) du Colonel Sandaogo Damiba qui mit fin au pouvoir du président Rock Marc Christian Kabore, président démocratique élu. Le MPSR-1 fut à son tour renversé par le MPSR-2 du Capitaine Traore Ibrahim suite à l'insuffisance de résultat dans la lutte contre le terrorisme le 30 Septembre 2022. Durant cette période, plusieurs actes de violences terroristes ont été commis au Burkina Faso dont un mérite mention, celui du convoi de ravitaillement de la ville de Djibo qui avait été placée sous embargo par les terroristes pendant des mois) où plusieurs civiles et militaires ont perdu la vie (Yansané 2022). L'échantillon de l'étude est constitué de deux types d'éléments. Il s'agit d'abord de l'élaboration d'un corpus regroupant des coupures presse des deux quotidiens à savoir *L'Observateur*

*Paalga* et le quotidien d'Etat *Sidwaya* dont les éléments ont été choisis en tenant compte de l'angle de traitement de l'information notamment les articles qui traitent des événements liés à des attaques terroristes avec les photographies illustratives.

Pour prendre en compte les photographies publiées dans ces deux quotidiens, un cadre d'analyse a été élaboré et structuré en trois principes qui examinent la façon de les regarder : dans leur aspect sériel, dans leur principe descriptif, en tant qu'elles sont des opérateurs d'analyse. Premièrement, l'aspect sériel de la photographie. Penser la photographie est une manière de questionner son statut, qui n'est plus seulement une œuvre, car la considérer comme une œuvre court le risque d'envisager une seule lecture esthétisante, sans rendre compte de la façon dont un travail esthétique est mis au service d'une stratégie médiatique. Aborder la photographie par sa dimension sérielle fait voir une façon particulière d'observer la pratique d'écriture photographique. Ce réglage technique permet de contrôler l'emprise du regard du photographe pour rabattre la photographie sur la logique médiatique notamment le traitement des événements (faits d'actualité). Cette pratique d'écriture sous contrainte délibérée et systématique est intéressante à observer parce qu'elle donne à voir ce qui se joue comme enjeu médiatique. Selon la deuxième relative à la dimension descriptive de la photographie. L'enjeu est de produire une représentation descriptive de l'objet référent. Or cette mise en forme n'est pas le seul fait de l'outil, ni d'ailleurs du seul photographe : elle est dépendante du point de vue porté par le média (ligne éditoriale). Toute la difficulté réside dans la définition de la ligne éditoriale du média), qui doit rendre compte de l'objet sans tomber dans une logique où l'objet se trouverait réduit à ce qui est à démontrer. Ainsi, la singularité de ce point de vue est de se tenir au plus près de ce qui caractérise l'objet sans l'écraser par un a priori sur le sens dont il est porteur ainsi que sur sa valeur esthétique. Troisièmement, l'usage de la photographie en tant qu'outil documentaire interroge la photographie comme opérateur d'analyse. Autrement dit, documenter, c'est déjà analyser : l'enregistrement photographique opère déjà un acte d'analyse.

À l'issu de ces principes méthodologiques, une grille de lecture (voir tableau 1) a été établie pour servir de base à l'élaboration du corpus et

dans une certaine mesure à l'identification des personnes choisies qui figureraient au nombre des enquêtés de l'étude. C'est ce que Pirès désigne comme échantillon en parlant de : « une petite quantité de quelque chose pour éclairer certains aspects généraux du problème » (1997, p. 122).

*Tableau n°1 : Grille de lecture*

<ul style="list-style-type: none"> <li>Le contexte de l'étude</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contexte de crise sécuritaire lié au terrorisme</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Indiquez le nom du journal dans lequel vous avez pris votre article</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'observateur Paalga et Sidwaya</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans quelle page du journal avez-vous retrouvé l'article et où était-il placé dans cette page</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préciser les références de l'article (pages)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Qui est l'auteur de l'article</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préciser les références de l'article (auteur)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>De quoi est-il question dans cet article ? Quel est le sujet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Eléments du contenu de l'article</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'article comporte-t-il des images illustratives en rapport avec le contexte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préciser les détails sur l'existence ou non</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'auteur de la publication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existant ou anonyme</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nature de la photographie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Photo d'actualité /photo d'archives</li> </ul>

Source/ Etude de l'usage des photographies dans la presse en période de crise terroriste au Burkina Faso (BAGARE Marcel, 2022)

Au regard de ce qui précède, on retient à travers le tableau 2 un échantillon constitué d'acteurs du monde de la presse quotidienne burkinabè notamment les chefs de rédaction, les journalistes reporter, les responsables des services juridiques de ces organes de presse. A cette cohorte, nous avons jugé utile d'associer d'autres acteurs notamment ceux de l'agence de régulation des médias dont le CSC. Leurs opinions sur le sujet permettront de comprendre la pratique du journalisme à travers l'usage des photos dans la presse et surtout la législation (droit) applicable en la matière. Ainsi, le tableau ci-dessous donne un aperçu du corpus notamment le nombre d'articles (42)

retenus pour l'étude et l'échantillon les personnes avec qui le questionnaire et le guide d'entretien ont été adressés de trouver des informations relatives à la préoccupation (question) de la recherche.

*Tableau n°2 : échantillon et corpus de l'étude*

CORPUS	MEDIAS		TOTAL
	L'Observateur Paalga	Sidwaya	
Articles avec illustration photographique	31	25	56
ECHANTILLON (Journaliste et acteurs assimilés)	9	12	25
Autres personnes de ressources (CSC)	4		

### Corpus de l'étude

Type de photographie		Les quotidiens		TOTAL
		L'Observateur Paalga	Sidwaya	
Photographie de l'actualité	Avec nom d'auteur	11	7	18
	Sans nom d'auteur	5	4	9
Photographie de l'archive	Avec nom d'auteur	6	5	11
	Sans nom d'auteur	9	9	18
TOTAL		31	25	56

Source/ Etude de l'usage des photographies dans la presse en période de crise terroriste au Burkina Faso (BAGARE Marcel, 2022)

Notre démarche s'inscrit dans une approche mixte (quantitative/qualitative). L'analyse des contenus médiatiques et la dynamique socio-anthropologique sont les bases essentielles sur lesquelles se fonderont nos travaux. La complémentarité des méthodes dans une perspective de recherche participe à circonscrire notre problématique tout en favorisant une compréhension globale de l'objet de recherche notamment l'usage de la photographie par les



journalistes-reporter dans la presse écrite dans un contexte de crise sécuritaire. La méthode d'analyse du discours de presse élaborée par Violette Naville-Morin et développée par Lise Chartier (Leray 2008), permettra de donner une signification à la photo qui est diffusée à travers les quotidiens burkinabè. Elle servira non seulement à faire des constats, mais aussi des confrontations des récurrences et établir la différence des catégories d'information. Le discours de presse traduit ce qui est explicitement exprimé : réflexions, opinions, croyances, etc. Or, pour comprendre un discours, il ne s'agit pas seulement d'extraire l'information, mais il faut aussi reconstituer la fonction de cette information dans la situation de communication où elle est produite. C'est dans ce sens que le discours de presse consiste à inventorier dans « ce flot continu des nouvelles une certaine rémanence parmi tout ce que déverse chaque jour l'ensemble des médias dans leurs actualités. » (Chartier 2003). A travers une approche socio-anthropologique liant observation participante, entretiens semi-directs et récits de pratiques, nous proposons d'étudier les techniques que les journalistes-reporter mobilisent, en tant qu'acteurs pour contourner des problèmes d'accès aux informations (Labarthe 2020). Nous pourrions clore cette étape de la démarche de la recherche en faisant recours à la théorie des usages et des gratifications selon laquelle la force des usages et gratifications est de permettre à un chercheur de procéder à l'étude des communications à travers les besoins et les motivations psychologiques, les canaux de communication, le contenu de la communication et des gratifications psychologiques dans un contexte particulier ou interculturel (Lin 1996, 574).

## **2. De l'usage des photographies dans les quotidiens burkinabè : professionnalisme ou amateurisme ?**

Au Burkina Faso, le climat sécuritaire dû à la multiplication des actes terroristes constitue un enjeu majeur au point de devenir une question vitale pour ce pays. Ainsi, les attentats terroristes et son corollaire de conséquences comme les conflits communautaires du fait de leur caractère violent et très souvent spectaculaire deviennent des sujets d'attrait, c'est-à-dire les choux gras des médias. Dans un contexte burkinabè marqué par la saturation du paysage médiatique (453 organes) selon L'INSD (2021), dont une propension non moins

négligeable des médias socio-numériques, c'est-à-dire 32%, on assiste au développement et à la mise en œuvre des stratégies pour accroître leur audience. Il se développe alors un lien systémique assez complexe, voire dangereuse, entre le terrorisme-spectacle et la recherche de théâtralisation des événements par les médias (Marthoz et Aoutail 2021). Les actes de violence relatifs aux conflits et aux attentats terroristes instaurent dès lors une nouvelle dynamique d'intelligibilité et d'interprétation de l'information induisant du coup une rupture de la normalité du fait politique. Le traitement de l'information, face à cette mutation suscitée par le contexte sécuritaire, va impacter en partie les représentations et les imaginaires des acteurs sur la signification qu'ils donnent aux messages. Une des fonctions des médias serait de construire de nouvelles logiques de compréhension et d'interprétation des événements constitutifs des conflits et du terrorisme ainsi que les formes et les représentations nécessaires à leur matérialisation symbolique (Defoster 2017). C'est là tout le sens donné à l'image (*photographie*) dans les médias en termes de symbolisme mais aussi de caractérisation des faits. L'usage de la photographie se trouve alors tiraillé entre deux fonctions qu'il faudra préciser : sa fonction épistémologique et sa fonction esthétique.

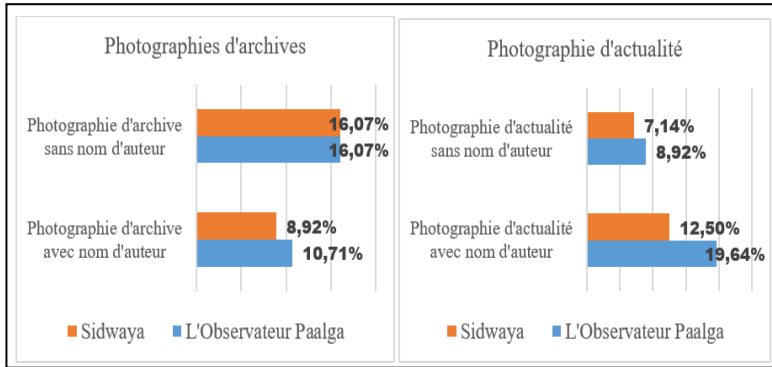
Il s'agit sans aucun doute de la fonction épistémique de l'image photographique notamment ce qu'elle représente, à savoir son contenu représentationnel. L'essentiel pour qu'une photographie de reportage soit informatif est que l'expérience visuelle qu'elle provoque corresponde à celle que le photographe avait de la scène réelle, ce dernier occupant implicitement la fonction de témoin des faits qui met en relation le *depictum* (ce que l'image représente) et son modèle, soit la scène photographiée (Glon 2012). Si corpus fait état de plusieurs productions journalistiques (articles de presse) avec des photographies illustratives, il convient d'en rechercher les auteurs afin d'en extraire leurs caractéristiques socio-professionnelles d'où la démarche de la recherche du profil des auteurs.

### ***2.1- Analyse socio anthropologiques du profil des auteurs des photographies illustratives des quotidien burkinabè***

Le traitement de l'information par le Journaliste-Reporter (JR) et son rapport à l'image notamment la photographie de presse ont longtemps

fait l'objet de préoccupation dans les travaux de recherche de Luc Boltanski. Il affirmait à cet effet dans ses travaux que « C'est d'abord la photographie des grands événements qui fait la grande photographie des quotidiens » (Boltanski 1965, 193). Comme l'ont démontré Wolton et Wiewiorka, les médias et le terrorisme entretiendraient des liens organiques et fusionnels. Le phénomène terroriste requiert de la part des médias notamment la presse quotidienne une attention particulière grâce à la diffusion d'images photographiques des scènes des actes terroristes (Yameogo 2017, 13). Si l'image photographique revêt un caractère stratégique pour la presse quotidienne, il est donc utile de dépeindre le profil socio-professionnel de ses auteurs. Mais avant, nous avons procédé à l'identification des photographies illustratives dans les deux quotidiens de l'étude. Cependant, il conviendrait de rappeler la nature des photographies utilisées (celles prises sur le champ de l'action "actualité" et celles utilisées par ailleurs en "archive", même si dans le fond elle reflète la réalité ou du moins qu'elle est son apparence. Le mot charrie toute la conception platonicienne de l'image comme image de quelque chose. Il s'agit de notre conception la plus habituelle, assumée tous les jours par les médias : l'image témoigne, sans besoin d'explication, en pointant vers la chose qu'elle représente. Mais si l'image vient après-coup, si elle est seconde par rapport à ce qu'elle montre, cela veut dire qu'elle peut aussi nous abuser et qu'il faut sans cesse déjouer ses ruses (Maeck et Steinle 2016). Voir graphique n°1.

Graphique n°1 : caractérisation des photographies des quotidiens selon leurs auteurs

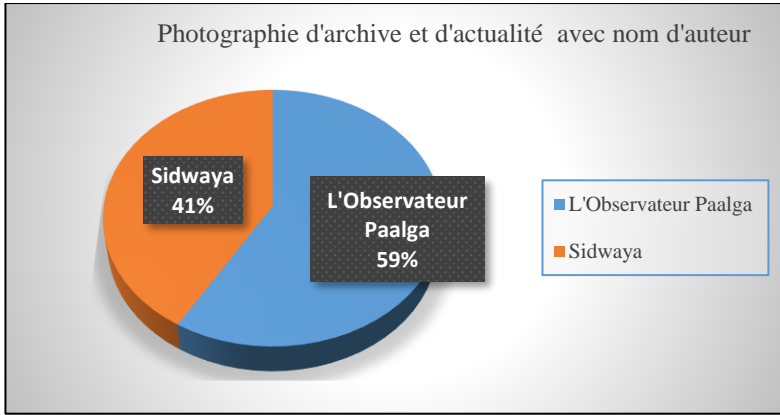


Source/ Etude de l'usage des photographies dans la presse en période de crise terroriste au Burkina Faso (BAGARE Marcel, 2022)

Les statistiques contenues dans le graphiques n°1 ci-dessus issues du corpus de l'étude nous révèlent deux types de photographies utilisées par les quotidiens burkinabè, à savoir L'Observateur Paalga et le Sidwaya. Il s'agit des photographies prises sur le champ de l'actualité et les photographies d'archives, c'est-à-dire celles qui été prises ultérieurement sur d'autres champs mais qui sont utilisées pour symboliser les faits de l'actualité. Il ressort de cette analyse que, les deux quotidiens utilisent dans le cadre de cette recherche notamment des photographies d'archives n'indiquant pas l'auteur en guise d'illustration les faits d'actualité. Ils cumulent chacun un taux de 16% des ensembles des photographies utilisées. Or dans cette même dynamique des photographies d'archive qui portant le nom de leurs auteurs, si elles sont minoritaires à la catégorie précédente, elles sont cependant non moins négligeables pour les deux quotidiens soit 10,71% le quotidiens privé *L'Observateur Paalga* et 8,92% pour le quotidien de service public, à savoir *Sidwaya*. Pour ce qui est de la deuxième catégorie de photographie, notamment celles qui illustrent les faits du jour et qui nous renseignent sur leurs auteurs sont plus importantes dans le corpus que les photographies qui ne mentionnent pas le nom des auteurs. On enregistre respectivement pour les *L'Observateur Paalga* et *Sidwaya* 19,64% et 12,50% contre 8,92% et

7,14%. Pour conclure sur ces statistiques, l'ensemble du corpus portant sur des photographies illustratives indiquant les noms des auteurs dans les publications des deux quotidiens, c'est *L'Observateur Paalga* qui fait référence à ces types de photographies comparativement au quotidien de service public *Sidwaya* soit un taux de 59% (*L'Observateur Paalga*) et contre 41% (*Sidwaya*).

*Graphique n°2 : Statistique du corpus relatif au nombre photographie portant les noms des auteurs en fonction des quotidiens*



Source/ Etude de l'usage des photographies dans la presse en période de crise terroriste au Burkina Faso (BAGARE Marcel, 2022)

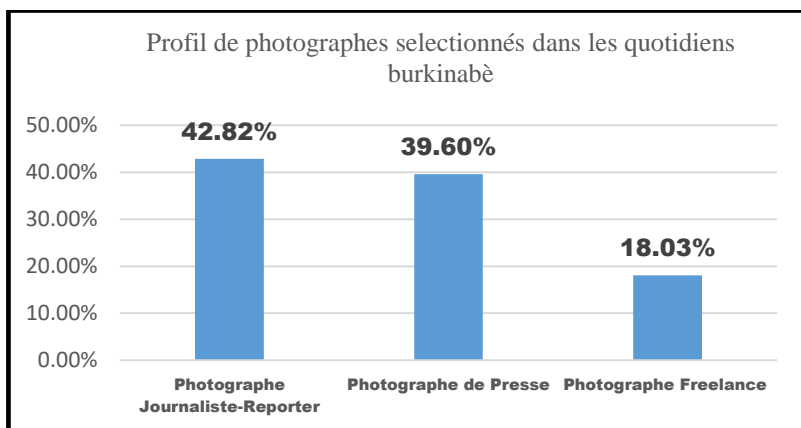
Dans cette même perspective, nous avons porté un regard sur le profil des auteurs des photographies illustratives dans les deux quotidiens burkinabè. Il ressort de nos investigations que les auteurs des photographies se distinguent selon 4 types de caractères. La première catégorie d'acteurs est composée de journalistes-Reporter photographe. La seconde est constituée de photographes de presse. La troisième catégorie est formée de photographes-Freelance. La dernière catégorie fait référence à des auteurs qui sont des sources provenant de médias étrangers internationaux. Si ces acteurs utilisent l'appareil photo comme instrument de travail, quels sont ceux qui sont dotés de capacité professionnelle dans son usage ? Il ressort des investigations que les différents acteurs ont des profils hétéroclites selon le tableau n° 3 ci-dessous et le graphique n°3.

Tableau n°3 : Statistiques des différents profils des auteurs des photos publiées dans les quotidiens burkinabè (L'Observateur Paalga et Sidwaya)

Profils	Observateur Paalga		Sidwaya		TOTAL
	Qualifié en photo	Non Qualifié en photo	Qualifié en photo	Non Qualifié en photo	
Photographe Journaliste-Reporter	4 = 14,28%	2 = 7,14%	3 = 10,71%	3 = 10,71%	12 = 42,82%
Photographe de Presse	1 = 3,75%	5 = 17,85%	1 = 3,75%	4 = 14,28%	11 = 39,60%
Photographe Freelance	1 = 3,75%	4 = 14,28%	0	0	5 = 18,03%
TOTAL	6 = 21,42%	11 = 39,27%	14,46%	24,99	
	60,70%		39,30%		100%

**Source/** Etude de l'usage des photographies dans la presse en période de crise terroriste au Burkina Faso (BAGARE Marcel, 2022)

Graphique n°3 : les photographes des quotidiens (L'Observateur Paalga et Sidwaya) et leur profil



Source/ Etude de l'usage des photographies dans la presse en période de crise terroriste au Burkina Faso (BAGARE Marcel, 2022)

Les photographes journalistes-Reporter sont en majorité les propriétaires des photographies publiées dans les quotidiens burkinabè. Ils représentent selon les données 42,82% de l'ensemble des acteurs identifiés dans le cadre de cette recherche (l'échantillon). Plusieurs raisons justifient cet état de fait notamment deux principalement. Il y a dans ces choix, des raisons d'ordre stratégique selon les propos que nous avons recueilli auprès d'un responsable au quotidien L'Observateur Paalga : « Depuis l'avènement du phénomène des attentats terroristes, les journalistes ou certains organes de presse sont les cibles des groupes armés non identifiés que nous appelons communément les jihadistes. Il fallait donc que nous adaptons à cette donne dans le but de protéger nos journalistes ; car avant, pour un seul reportage on déployait tout une équipe composée de de 2 à 4 personnes sur le terrain pour couvrir un évènement. Aujourd'hui, on a outillé nos journalistes afin de limiter le nombre de personnes sur le terrain. Ils en en même temps journalistes et ils photographes. Ils couvrent seul les événements et ils sont plus discrets. Cette façon de faire limitent aussi fortement les dépensent sur le terrain (...) ». Extrait d'entretien de O. N. Rédacteur en Chef de l'Observateur Paalga.

A cette raison d'ordre stratégique, on relève le volet économique. Pour une presse qui se veut privée, les sources de financement étant assez réduites et une économie des médias notamment la presse écrite quotidienne très mal en point voire difficile au regard de l'envolée de la presse numérique soit 34% du marché, elle doit faire d'imagination afin de réduire les coûts. Cette dépendance des technologies de l'information et la communication (TIC) sur les médias traditionnels dont la presse écrite a été rappelé il y a plus d'une décennie ou Charon dans son papier, paraphrasait deux sommités des médias à savoir Rupert Murdoch et Arnaud Lagardère en parlant de la mort du papier et d'avenir numérique (Charon, De la presse imprimée à la presse numérique 2010, 257). Aujourd'hui et plus que jamais, cette réalité continue d'affecter les quotidiens. Cet environnement médiatique a rapidement évolué ces dernières années, avec la progression de médias et de plateformes en ligne, tandis que les médias traditionnels, et notamment la presse écrite, doivent faire face à des difficultés économiques croissantes (Rebillard et Sklower 2021, 6).

La deuxième catégorie d'acteurs que nous relevons ici comme étant les propriétaires des photos publiées dans les quotidiens sont les photographes de presse. Ils représentent 39, 60% de l'ensemble des acteurs. Les photographies relevant de cette catégorie d'acteurs sont presque équitablement partagées dans les quotidiens burkinabè sans différence de statut, c'est-à-dire qu'il soit un média privé (*L'Observateur Paalga*) ou un média service public/d'Etat (*Sidwaya*) selon les indications du tableau n°2 soit respectivement 21,60% et 18.30%. Leur nombre est moins important que la première catégorie dont nous avons fait référence tantôt (*Journaliste Reporter Photographe*) pour la simple raison que c'est l'un des plus vieux métiers de la presse écrite qui aujourd'hui est en voie de disparition à cause du développement des médias numériques fortement impactés par les TIC. Pour le responsable de Sidwaya interrogé à l'occasion, il affirmait que : « Nous recrutons plus les photographes de presse aujourd'hui car le TIC notamment les téléphones portables ont révolutionné ce corps de métier dans le milieu de la presse. Avant c'était un métier à part entière. Ce n'est pas parce que nous journalistes pratiquent la même activité qu'il faut s'en séparer. Non, ils font partie de nos effectifs, donc il faut bien qu'ils fassent leur travail et c'est bien ce qu'ils font et d'ailleurs nettement mieux que les autres qui s'essaient au même métier par le numérique sans vouloir forcer la comparaison (...) » Extrait d'entretien de P.M, Responsable à Sidwaya

A côté de cette deuxième catégorie d'auteurs, gravitent une dernière : les photographes Freelance. Ce sont des acteurs dont les photos sont publiées dans les quotidiens burkinabè mais n'ont pas de contrat d'exclusivité avec les organes de presse. Ils vendent les photos aux médias qui en sont intéressés selon leur besoin. Ils représentent 18,03% de l'ensemble des personnes des acteurs dont les photos sont reprises par les quotidiens. Il faut dire à cet effet qu'au cours de la présente réflexion, seul le média privé *L'Observateur Paalga* en a fait usage dans ses colonnes durant la période concernée. Ils doivent faire preuve de professionnalisme tout en alliant l'esthétique sans dénaturer le fait lors de sa prise. Thierry Gervais, dans ses travaux de recherche sur les usages de la photographie dans la presse française au XIXe siècle, a montré une nécessité stratégique et commerciale qui se



fondent sur la séduction visuelle des gravures, et son corollaire. Elle tire sa légitimation sur une croyance dans les images en général. Pour lui, le photographe freelance représente donc pour le journal un correspondant idéal, capable de produire une bonne photographie de bonne qualité technique et suffisamment audacieux pour être publiée (Gervais 2005). Il se pose ici la question du professionnalisme des acteurs dont les photographies ont été publiées dans les quotidiens de l'étude. Selon nos investigations en référence à l'échantillon de l'étude, ils sont minoritaires ceux qui, au cours de leur carrière ont bénéficié d'une formation professionnelle adéquate en stratégie et technique photographique. Ils sont 35,88% contre 64,12% des acteurs ayant publié des photographies durant la période impartie pour la recherche. Selon les propos du rédacteur en chef du quotidien gouvernemental, *Sidwaya*: « il est difficile de parler de professionnalisation de métier de photographe exclusivement porté sur les médias. La numérisation de secteur a tué des compétences parce que ces derniers ne peuvent de limiter au monde du journalisme généralement très sélectif et aussi moins attractif d'un point de vue financier (salaire). Ceux qui s'intéressent au secteur, sont généralement orientés vers l'*Institut des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication (ISTIC)* est la première école de formation de journalisme et de communication, avec qui nous entretenons des relations de partenariat afin d'accroître leur performance axée sur le cadrage, l'originalité, le tirage et la fixation, et l'éclairage ». Extrait d'entretien du rédacteur en chef de Sidwaya.

## ***2.2- Des photographies de presse sous la loupe des contraintes sécuritaires liées au terrorisme***

Le Burkina fait l'objet d'attaques et attentats perpétrés et revendiqués par plusieurs groupes armés. C'est dans ce contexte que la révision du Code pénal a été proposée et sera présentée à l'assemblée nationale. Ainsi, selon les propositions de révision du Code pénal, la communication, la diffusion ou le relai d'informations relatives aux forces de sécurité, à leur déplacement, leur position géographique, à leurs armes et à leurs moyens, pourrait tomber sous le coup de la loi pénale, avec des peines de prison. Ces nouveaux articles adoptés mettraient à rude épreuve la liberté d'expression et d'information dont les médias sont les garants. Par exemple, un nouvel article 721-15 du

Code pénal stipule qu'on peut aller en prison si on capte, enregistre, fabrique, publie, relaie sans autorisation, (...) des images ou sons relatifs à la destruction des équipements ou installations militaires à la suite d'actes de terrorisme. Un autre article 721-14 quant à lui vise « quiconque capte, enregistre, fabrique, publie, relaie une information, sans autorisation, (...) des images ou sons d'une scène de crime ou de délit. » D'autres dispositions (articles 721-11, 721-12 et 721-13), notamment du fait de leur libellé imprécis, ouvrent la porte au musellement de l'information relative aux activités des forces de sécurité (Sivieude 2019).

L'usage des photographies de presse dans un climat sécuritaire aussi complexe que celui du Burkina Faso et bien au-delà des frontières du pays rencontre aussi des difficultés. La photographie de presse peut du fait même de ces contraintes de production et de diffusion mettre une distance vis-à-vis de l'événement, l'inscrivant dans le registre de sa symbolisation. Ainsi, l'usage d'une photographie de presse à titre symbolique trouve sa source première dans sa proximité ou son rapprochement à un événement sur l'agenda médiatique (Charon, 2002). Pour reprendre les termes de Robert Castel, les critères de dignité d'une image sont non seulement ceux de la consécration photographique mais aussi ceux du lien à l'événement soit de façon figurative ou symbolique tant qu'elle nous donne l'occasion de nous rapprocher du fait (Hubé 2017). On peut comprendre dès lors l'utilité et le rôle que prend par la photographie comme illustration, si ce n'est, dans un premier temps, des combats, au moins de leurs conséquences et des combattants eux-mêmes. C'est le cas de la photographie illustrative de la "Une" du journal Sidwaya pour symboliser que la présence des Forces de Défense et Sécurité (FDS) présents sur le terrain pour face aux groupes armés non identifiés djihadistes) dont certaines sources font croire que ces derniers ont déserté le terrain (champ de combat). Voire photographie n°1.

*Photographie n°1 : Image de la contre-offensive des FDS suite à l'attaque d'une patrouille militaire à Djibo*



Source/ Etude de l'usage des photographies dans la presse en période de crise terroriste au Burkina Faso (BAGARE Marcel, 2022)  
Sidwaya du 11 Aout 2022, La "Une "

Dans le cadre des stratégies militaires développées pour faire face à l'ennemie, l'armée préfère agir sans faire des communiqués. La presse n'y est associée que pour rendre de ce qui est en cours sans risquer de mettre en danger la vie des journalistes. Les photographies illustratives symboliques ne permettent pas de retracer les conditions de leur production. Cependant, elles permettent de passer d'une photographie de « *l'avant ou après* » combat à celui du « *pendant* » (Jalabert et Puton 2014). Les propos du journaliste du quotidien Sidwaya viennent corroborer ceux de Jalabert et Puton : « Les relations établies entre l'armée et la presse sont très étroites. Il est même très difficile et beaucoup protocolaire. Vous savez bien qu'on ne peut pas couvrir en direct un attentat terroriste vu que ce sont des événements qui ont de façon accidentelle, il faut qu'ils se produisent pour que nous puissions aller sur les lieux avec l'autorisation et la présence des FDS. Quand on arrive sur les lieux tout a déjà été préparé à l'avance et souvent la scène de l'attentat a déjà été nettoyé avec notre arrivée, et c'est eux (ce sont eux qui prennent le soin de nous donner des séries de photographies. La photographie ci-dessus a été sélectionnée parmi un

lot qui nous a été remis à l'occasion » Extrait d'entretien de D.D, Journaliste-Reporter au Quotidien Sidwaya

Dès lors, l'idée de la photographie comme illustration de terrorisme apparaît comme une réalité qui n'en est pas une. Il se pose alors la question que soulèvent ces nouveaux moyens et acteurs de la photographie quand on sait qu'elles permettent d'interroger la dimension testimoniale des acteurs. Ainsi, la photographie doit désigner quelque chose, capter un instant surtout dans une dynamique informationnelle dont le lecteur se saisit pour se rapprocher de la réalité, mais elle n'empêche nullement l'introduction de la subjectivité dans sa mise en œuvre. Les rédactions procèdent à un arbitrage sélectif et complexe entre la nécessité d'informer et celle de représenter le fait : si la presse écrite ne peut plus communiquer aussi rapidement les faits, elle peut mieux les décrire ; si elle ne peut plus montrer ce qui se passe, elle peut mieux le symboliser (Bergala 1976). La photographie de presse symbolique si elle souffre d'appréhension dans le domaine du traitement de l'information par le journaliste, elle a l'avantage de mettre son utilisateur notamment le journaliste et son organe de presse à l'abri des sanctions prévues par la loi si elles s'avéraient problématiques car, « vu que ces photos proviennent des sources sécuritaires, on pense qu'il ont pris le soin de partager avec nous celles qui ne souffrent pas d'indices pouvant conduire à des sanctions (...) » Extrait d'entretien de D.D, Journaliste-Reporter au Quotidien Sidwaya.

Dans la même perspective des usages des photographies à caractère symbolique on y trouve celles qui possèdent en effet deux fonctions : une épistémique et l'autre d'information à cause de son mode de production infographique donnant lieu à une créativité combinant le réel à l'esthétique. Une telle photographie va tendre vers un mode réflexif au même titre que les arts plastiques qui fait référence à de nouveaux modes représentationnels par l'agencement d'indices perceptifs et sensoriels (Glon, 2012). Que l'auteur d'une photographie de presse essaie des retouches ne constitue pas une infraction, car cela peut être considéré comme un prolongement du travail créatif. Appliquée sur une photographie de presse dans le cadre d'un reportage peut en revanche faire l'objet d'une interpellation d'organe régulateur comme le Conseil Supérieur de la Communication (CSC) : « Toutes

les publications des quotidiens sont soumises à un contrôle systématique de nos agents notamment sur les usages des photographies en rapport avec les contenus. Lorsque des photographies sont manipulées à des fins portant atteintes aux droits des personnes, cela peut faire l'objet de sanction ou d'avertissement », Extrait d'entretien de P.O Agent-contrôleur au CSC.

L'usage de la photographie se trouve alors tiraillé entre deux fonctions qu'il faudra préciser : sa fonction épistémologique et sa fonction esthétique. Concernant la légitimité ou non de la manipulation d'images, le secteur de la publicité profite astucieusement de ce « *flou artistique* » entre la dimension informationnelle et la dimension esthétique de la photographie « pour un média privé qui veut vendre, il faut souvent faire preuve de créativité dans l'usage des photographies généralement utilisées pour la "Une" afin d'attirer les lecteurs sans pour autant tout manipuler la réalité qu'elles incarnent (...) » Extrait d'entretien de T.R, journaliste-Reporter à L'Observateur Paalga. Ainsi, les « *artistes publicitaires* » adeptes du photomontage ne sont pas considérés comme des manipulateurs, au sens moral du terme, mais comme les héritiers du surréalisme, des créateurs. Un créateur, au contraire d'un photoreporter, utilise le réel à ses propres fins (Goude 2009).

*Photographie n°2 : usage d'images à la "Une" de L'Observateur Paalga ayant subies des modifications*



Source/ Etude de l'usage des photographies dans la presse en période de crise terroriste au Burkina Faso (BAGARE Marcel, 2022) L'Observateur Paalga du 31 Aout 2022, la "Une"

A côté de cette catégorie de photographies symboliques, il y a celles qui sont prises pour caractériser le fait d'actualité. Elles sont la parfaite illustration de la réalité que veut monter le journal. L'usage de la photographie de presse d'actualité est une occasion de rendre compte de sa portée sémiotique, mais aussi de rechercher derrière elle les critères de légitimité. Comme la photographie de presse existe rarement pour soi : elle est toujours là pour témoigner d'un sujet, qu'elle illustre où le commente. Elle est le terme d'une transformation des énoncés journalistiques. Dans le processus quotidien de production, la photographie d'actualité doit répondre à des fonctions. Elle doit condenser les informations, en même temps qu'elle les précède pour être immédiatement compréhensible. L'usage des photographies en termes d'illustration devient donc l'objet d'une prise de position, quittant le domaine de l'informatif pour affirmer son caractère normatif. « *L'image photographique, même à dire qu'elle est une trace ne peut pas être le simple reflet transparent de ce qui s'est produit. Elle est toujours l'image choisie par quelqu'un ; photographe, c'est cadrer, et cadrer, c'est exclure* (Sontag 2003). Le propos s'applique tout autant aux personnes qui interviennent sur une photographie à l'occasion de sa publication par un média. Elles aussi procèdent à des choix, donc à d'autres exclusions, lorsqu'elles sélectionnent une photographie parmi d'autres et la mettent en page d'une certaine façon. Ainsi, l'usage de photographie d'actualité dans le cadre de notre recherche, sa sélection et sa diffusion ont des stratégies qui contribuent à la construction de l'information. Cependant, on ne peut ignorer que son usage par le média est tout aussi motivé par des valeurs économiques et/ou politiques. « *Les médias ne transmettent pas ce qui se passe dans la réalité sociale, ils imposent ce qu'ils construisent de l'espace public* » (Charaudeau 2005). *L'Observateur Paalga* qui est un média de privé est réputé pour la qualité de travail journalistique notamment sa neutralité dans le traitement de l'information. Cependant, le choix de certaines de ces photographies si elles ne sont l'objet de critique, certains observateurs estiment qu'elles cachent un dessein inavoué : « *les journaux ne se vendent plus comme avant à cause de plusieurs facteurs notamment la presse numérique, donc pour accrocher les lecteurs ils font usages des photographies qui choquent, car il faut bien le dire les usagers aiment*

les images de choc (...) », Extrait d'entretien de O.L d'un lecteur de L'Observateur Paalga.

Photographie n°3 : Images des attaques terroristes du convoi de Gaskindé



Source/ Etude de l'usage des photographies dans la presse en période de crise terroriste au Burkina Faso (BAGARE Marcel, 2022) L'Observateur Paalga du 27 Septembre 2022, la "Une"

Le cas du journal privé *L'Observateur Paalga* qui pour des raisons économiques doit faire usage des photographies esthétiques ou de chocs pour attirer l'attention des usagers, laisse percevoir un tout autre registre dans le quotidien de service public *Sidwaya* sous tutelle de l'Etat. Si dans les normes, ce quotidien doit s'émanciper de l'Etat comme le veut le principe de la dépolitisation des lignes éditoriales. L'usage de la photographie de presse d'actualité peut revêtir dans certains cas une forme d'expression et de position politique. La question du style photographique est autant un style graphique qu'un cadrage politique ou commercial (Gervereau 2003). Pour parler du cas mis en exergue par le quotidien privé *L'Observateur Paalga*, sur les attaques de Gaskindé où les FDS qui étaient chargés de convoier et protéger les dizaines de camions chargés de vivres pour ravitailler la ville de Djibo restée longtemps sous blocus des terroristes, ont failli à leur mission occasionnant ainsi la destruction de camions et de leurs contenus (milliers de tonnes) et aussi les pertes en vie humaine.



Pendant que tous les médias relaient ces images montrant des camions à perte de vue incendiés par les terroristes, le quotidien *Sidwaya* profite de l'occasion pour voiler les images choes de cette actualité pour diffuser en lieu et place une photographie du Chef d'Etat-major Général de l'armée.

*Photographie n°4 : Publication à la Une de Sidwaya le lendemain des attaques de Gaskindé*



Source/ Etude de l'usage des photographies dans la presse en période de crise terroriste au Burkina Faso (BAGARE Marcel, 2022) Sidwaya du 27 Septembre 2022, la 'Une'

Bien que l'usage des photographies par la presse quotidienne (*L'Observateur Paalga et Sidwaya*) soit inscrit dans un ordre stratégique (politique ou économique), sa pratique relève avant tout de conditions favorables au traitement iconographique d'événements exceptionnels que sont les actes de terrorisme dans le cas de notre recherche. Ils couvrent ces événements, leur accordent l'espace suffisant grâce au travail d'édition, et surtout le rôle de la Photographie pour attirer le lecteur. Si les photographies des actes terroristes sont beaucoup recherchées par les journaux notamment les quotidiens *Sidwaya* et *L'Observateur Paalga*, sa diffusion reste problématique pour plusieurs raisons comme le montre le cas des attaques Gaskindé. Ce travail de questionnement journalistique notamment l'usage des photographies est d'autant plus difficile à mener quand l'événement (*les attaques terroristes*) survient. C'est encore plus critique lorsque « les images sont relativement plus contrôlées que les mots, car elles



peuvent avoir un impact direct et immédiat sur les lecteurs et elles peuvent souligner à quel point la situation est mauvaise. Ainsi, quand quelque chose de mauvais arrive, ce que le lecteur obtient en général des journaux, c'est une information textuelle sans photos. » (Xiaogang 2003, 89).

## Conclusion

Depuis que le contexte sécuritaire au Burkina Faso s'est dégradé par multiplication des actes de terrorisme, les médias dans leur ensemble en ont fait des sujets d'actualité permanente dans leurs colonnes. Ainsi, l'analyse des actes de terrorisme dans les deux quotidiens au cours de cette période sécuritaire très affectée fait ainsi apparaître la photographie de presse comme un outil stratégique dans le traitement de l'information et que le développement de son usage a entraîné la complexification dans la pratique des acteurs désormais confrontés à des restrictions de tous ordres comme le dicte le contexte sécuritaire. De cette situation, nous avons interrogé les acteurs impliqués dans la production des photographies de presse où il en est ressorti qu'il y a une diversité d'acteurs qui interfèrent dans la production et sa diffusion dans les publications de la presse quotidienne. Si on note la présence d'acteurs professionnels dans cette activité (*les photographes de presse professionnels*), leur nombre est moins important que ceux qui la pratiquent sans qualification. Au nombre des raisons qui contribuent à cet état de fait, c'est-à-dire un nombre important d'acteurs non-qualifiés, on évoque le développement des TIC qui a redynamisé le secteur de l'audio-visuel au Burkina Faso. Si les photographies de presse sont utilisées pour illustrer les faits de l'actualité de façon naturelle, elles subissent aussi des transformations par les biais des TIC et sont diffusées à des fins politiques ou économiques pour le journal ou leurs promoteurs. Ces pratiques étant récurrentes, leurs auteurs utilisent tous les stratagèmes pour contourner les dispositifs juridiques prévus en la matière. Quoi qu'il en soit, si la photographie n'est pas de l'art, elle fait bel et bien partie de son commerce (Currie 1999).

## Bibliographie

AN, Assemblée Nationale (2018), *LOI N°044-2019/AN portant modification de la loi N°025-2018/AN du 31 MAI 2018 portant CODE PENAL*. Ouagadougou, Assemblée Nationale.

Bergala Alain (1976), «Le pendule (la photo historique stéréotypée).», in *Les Cahiers du Cinéma*.

Boltanski Luc (1965), *La rhétorique de la figure* », in Bourdieu (P.), dir., *Un art moyen, essai sur les usages sociaux de la photographie*, Paris, Editions de Minuit.

Bourdieu Pierre (1965), «La définition sociale de la photographie.», in *Pierre Bourdieu (dir.), Un art moyen*.

Castel Robert (1965), «Images et phantasmes.», in *Pierre Bourdieu (dir.), Un art moyen. Essai sur les usages sociaux de la photographie*, Paris, Minuit.

Charaudeau Patrick (2005), *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Paris, De Boeck.

Charon Jean-Marie (2010), «De la presse imprimée à la presse numérique.», in *Revue-Réseaux/Cairn.info*.

—, «Trop d'images difficiles à décrypter.» *Histoire d'image(s)*, in *Tocsin.net*. Janvier 2002. <http://www.tocsin.net/dossier/usattack/itv/charon.htm> (accès le 10 Décembre 2022).

Chartier Lise (2003), *Mesurer l'insaisissable. Méthode d'analyse du discours de presse*, Montréal, Presses de l'Université du Québec.

Defoster Ruth (2017), *Terrorizing the Masses: Identity, Mass Shootings, and the Media Construction of "Terror"*, New York, Peter Lang Verlag.

Djingarey Seyni (2021), «Défis des médias au Burkina Faso, Mali et Niger, avec un accent particulier sur la couverture et l'information sur le terrorisme au Sahel .», *International Media Support*.

Ezanga Daniel (2019), «La détérioration de la situation sécuritaire au Burkina Faso.», in *Bulletin Eco-paix (CHAIRE RAOUL DANDURANT) en Etudes stratégiques et diplomatiques*.

Gervais Thierry (2005), «Photographies de presse ? Le journal L'Illustration à l'ère de la similitravure.», in *Études photographiques*.

Gervereau Laurent (2003), «La guerre n'est pas faite pour les images.», in *Vingtième siècle Revue d'histoire*.

Global-Terrorism-Index (2022), «Sahel has become the new epicentre of terrorism.» *Vision of Humanity* .. <https://www.visionofhumanity.org/sahel-emerges-as-the-new-epicentre-of-terrorism/>, consulté le 20 Juin 2022.

Glon Emmanuelle (2012), «Photographie, information et manipulation.», *Communication*, <https://doi.org/10.4000/communication.3607> (consulté le 30 Novembre 2022).

Goude Jean-Paul (2009), *Chronique d'une image*, Paris, La Martinière.

Hubé Nicolas (2017), «Des images pour quoi faire ? La photographie de presse prise entre information et symbolisation .», *researchgate*, <https://www.researchgate.net/publication/317090983> (consulté le 10 Decembre 2022).

Jalabert Laurent, et Jean-Pierre Puton (2014), «La photographie de la Grande Guerre, affirmation d'un témoignage patrimonial.», *In Situ (Revue des patrimoines)*, <http://journals.openedition.org/insitu/10992>, (consulté le 11 le Décembre 2022).

Labarthe Gilles (2020), *Mener l'enquete : art de faire stratégies, et tactiques d'investigation de journalistes*, Lausanne, Les Editions Antipode.

Leray Christian (2008), *L'analyse de contenu: de la théorie à la pratique, la méthode Morin-Chartier*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Lin Carolyn A (1996), «Looking back: The contribution of Blumler and Katz's uses of mass communication to communication research.», in *Journal of Broadcasting & Electronic Media*.

Maeck Julie et Steinle Matthias (2016), *L'image d'archives, une image en devenir*, Rennes, Presse Universitaire de Rennes.

Marthoz Jean Paul, et Khalid Aoutail (2021), «La couverture du terrorisme par les médias .», in *UNESCO/UNESDOC*.

OCHA (2022), «UA : Examiner les causes profondes des conflits et de l'instabilité politique.», *Reliefweb*, [tps://reliefweb.int/report/burkina-faso/ua-examiner-les-causes-profondes-des-conflits-et-de-linstabilite-politique](https://reliefweb.int/report/burkina-faso/ua-examiner-les-causes-profondes-des-conflits-et-de-linstabilite-politique), consulté le 24 Mai 2022.

Odille Jacob (2008), *Le livre Blanc (Défense et sécurité nationale)*, Paris, La Documentation Française.

ONU (2020), «Le nombre de victimes d’attaques terroristes multiplié par cinq en trois ans au Burkina Faso, au Mali et au Niger.», *ONU-Info*, <https://news.un.org/fr/story/2020/01/1059551>, consulté le 8 janvier 2020.

Pirès Alvaro (1997), *Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique*, Boucherville, G. Morin.

Rebillard Franck, et Jedediah Sklower (2021), «Le pluralisme des médias à l’ère numérique. Application du Media Pluralism Monitor à l’Union européenne, à l’Albanie, au Monténégro, à la République de Macédoinedu Nord, à la Serbie et à la Turquie en 2020 .», in *HAL Open science*.

Sivieude Marceau (2019), «Burkina Faso. La lutte contre le terrorisme ne doit pas servir de prétexte pour réprimer la liberté d’expression et d’information.», *Amnesty International*, <https://www.amnesty.org//fr/latest/news/2019/03/burkina-faso-la-lutte-contre-le-terrorisme-ne-doit-pas/> (consulté le 9 Décembre 2022).

Sontag Susan (2003), *Devant la douleur des autres*, Paris, Christian Bourgois.

Sy Hamadou Tidiane, Abdourahamane Ousmane, Ousmane Bamba, Salouka, Boureima, et Baba Fall (2022), «Lois sur la cybercriminalité & négation de la liberté de presse en Afrique de l’Ouest (Burkina Faso, Mali & Niger (Sahel).», In *International Media Support*.

Tiendrebeogo Josué (2021), «Burkina Faso : L’INSD rend publique son étude sur l’audience des médias», 1 <https://faso7.com/2021/12/15/burkina-faso-linsd-rend-publique-son-etude-sur-laudience-des-medias>, consulté 5 Décembre 2021.

Yameogo Lassané (2017), «Les médias, un allié du terrorisme .», in *Cahier du Journalisme -Recherches*.

Yansané Sidy (2022), «Burkina: après l’attaque d’un convoi de ravitaillement, Djibo, sous blocus, plus que jamais asphyxié.» *RFI-Afrique*, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20221006-burkina-après-l-attaque-d-un-convoi-de-ravitaillement-djibo-sous-blocus-plus-que-jamais-asphyxié>, consulté le 6 Octobre 2022